

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-1748/SG/CG pris en Conseil de Gouvernement.

n° 71-1748/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
22 décembre 1971

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1972

Date du numéro
1 octobre 1972

TEXTE INTÉGRAL

Sont déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires pour l'aménagement du boulevard Bonhoure et ses prolongements tel qu'il figure au plan. Les expropriations éventuellement nécessaires à l'extension des travaux devront être réalisées dans un délai de cinq ans à partir de la date du présent arrêté.